Vol. I.   SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 27 JUILLET 1921   No 36

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie doivent être adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE MANITOBA
Téléphone : 235

PEUT-ON NE PAS CROIRE A DIEU

Récemment, une revue de New-York disait que le nombre des athées augmentait aux Etats-Unis.

Nous osons croire, nous voulons croire que cette revue se trompe, qu'elle a été mal renseignée, que ses données sont fausses et qu'au contraire la foi renaît ici comme ailleurs.

En effet, est-il rien de plus hideux que l'athisme.

L'âme de celui qui ne croit pas est un météore vide qui erre, s'avance, vole et tournoie au milieu d'une nuit sans fin.

L'atheïsme conduit ses adeptes vers la négation de tout ce qui est grand, de tout ce qui est noble, de tout ce qui est vrai. L'athée traite avec une dédaigneuse légèreté ce qu'il devrait bénir et révérer; le premier désir qui s'allume dans son sein n'est en butte avec aucune angoisse; il insulte aux choses les plus saintes; une seule chose lui agrée, ce sont ses sens: Il leur obéit en aveugle, sans savoir même la pitié qu'il provoque.

Livré à ses passions, sans rien qui le retienne, l'athée ressemble à un cheval fougeux mais sans frein, qui hennit, souffle, court, saute et se brise, faute d'être guidé.

Le frein dont l'homme a besoin, c'est la foi.

"Athée", écrivait un jour Louis Veuillot, l'éminent journaliste, "pourquoi ne croyez-vous pas? Vous niez Dieu et vous l'invoquez chaque instant du jour quand votre âme est en peine, quand votre coeur souffre. Vous admirez la nature et ses sublimes conceptions. Vous vous endormez en rêvant d'arbres et de fleurs, de montagnes à cîmes azurées, de couchers de soleil vus à travers la dentelle d'or d'une silencieuse forêt, de génies de l'air à la poursuite des senteurs printanières emportées par la brise, d'enfants qui jouent dans un chemin gazonnée à l'ombre d'une grande haie d'aubépine. Mais c'est Dieu, cela! Vous jouez à l'athéïsme et vous n'êtes pas athée; il n'existe pas d'athées; c'est un mot vide de sens, né le soir, d'un siècle putride, comme une de ces exhalaisons pestilentielles qui s'arrachent, à la fin d'une chaude journée, d'un marais corrompu."

Louis Veuillot dit bien vrai. L'athéïsme est une absurdité. En effet, l'athée nie la création. Or être veut dire qu'on a été crée. Celui qui se dit athée nie donc ce qu'il affirme par son existence même.

Y a-t-il un royaume, un peuple, un homme sans Dieu?

Non, puisque Dieu est la partie la plus intelligente de toute chose.

Qui nie Dieu, nie la neige qui protège les bourgeons, la pluie qui les lave et les développe, la brise qui rapproche, marie, féconde les fleurs, la chaleur qui mûrit leurs fruits.

Qui nie Dieu, nie le tonnerre, le mécanisme lumineux des astres, l'organisme des saisons, la marche des nuages, et la course invisible du vent.

Qui nie Dieu, nie l'harmonie de la nature, la pensée de l'homme, l'agencement admirable de tous les éléments.

Les peuples les plus anciens possédaient l'idée de Dieu, avaient une notion de divinité.

La négation de Dieu, cette négation insensée que peut seule provoquer la perversité de l'âme et de l'esprit, a causé bien des malheurs depuis les temps les plus reculés, et elle en cause encore énormément de nos jours.

Pour avoir refusé d'obéir au Créateur, Adam et Eve ont été chassés du Paradis et leur descendance a été marquée d'une tache ineffaçable. Pour avoir offensé Dieu, Sodome et Gomorrhe ont été anéantis sous une pluie de soufre et de feu. C'est en vain que Loth et Abraham tentèrent alors de fléchir le couroux divin qui devait frapper les deux cités. L'heure du châtiment avait sonné. La justice du maître devait s'exécuter. On trouve dans l'histoire des peuples anciens et modernes, de terribles exemples des représailles exercées par l'Eternel contre ceux de ses enfants qui nient sa toute puissance.

Après avoir laissé couler au forum le sang généreux des premiers martyrs chrétiens, Dieu brisa l'empire romain. La dynastie d'Auguste, qui avait brillé d'un si vif éclat pendant plusieurs siècles disparut, atôme infime, dans la poussière que soulevait devant elle la foi triomphante.

Et combien d'exemples semblables depuis. Tout ce qui nous entoure, tout ce que nous voyons nous révèle l'existence d'un Dieu maître de nos destinées, souverain suprême du monde entier. Cette existence, Jésus-Christ est venu sur la terre pour nous l'affirmer, et il n'est point permis de la mettre en doute.

Même dans les épreuves les plus pénibles, gardons-nous de renier Dieu. Ces épreuves, Il nous les envoie parce qu'Il nous aime et qu'Il veut nous éprouver, Il nous les envoie parce qu'Il veut nous faire mériter une récompense tout particulièrement belle et précieuse que d'autres, moins fermes dans leur foi ne recevront pas.

N'oublions jamais que le bonheur le plus pur et le plus sûr vient de la foi.—("L'Opinion Publique").

UNE DATE DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

A l'heure même où Emile Combes, de néfaste mémoire, paraissait devant Dieu, M. Charles Jonnart, ambassadeur de France auprès du Vatican, prenait la route de la Ville Eternelle; et le premier ministre qui envoyait M. Jonnart à Rome était M. Aristide Briand, l'auteur même de l'inique Loi de Séparation, qui avait tranché définitivement, en 1905, les liens séculaires qu unissaient la France au Saint-Siège.

Il nous faudrait un autre Bossuet pour paraphraser dignement le texte divin de ce nouveau chapitre de l'histoire universelle.

Voilà donc à quoi ont abouti seize années de persécution : la France rentre au Vatican par la scala regia, aux acclamations du monde chrétien tout entier.

Nous n'avons pourtant pas manqué de prophètes de malheur, qui se faisaient fort de nous annoncer que la France avait rompu avec l'Eglise pour toujours et que l'épreuve terrible de la dernière guerre elle-même n'ouvrirait pas les yeux à notre ancienne mère-patrie. Mais la France est une si grande nation qu'il faut avoir l'âme grande pour la comprendre. C'est pourquoi Benoît XV, comme Léon XIII, comme Pie X, comme tous les Papes, du reste, n'a jamais désespéré de la France. Le R. P. Le Doré a enregistré les paroles suivantes, que lui adressait Pie X en octobre 1913 : "Je ne sais trop en quoi consistera cette affreuse tempête, cette guerre épouvantable, qui menacent le monde et qui doivent survenir ces années-ci; mais tout en vous disant que la France aura à souffrir avec l'Eglise, je puis vous affirmer que l'Eglise en sortira merveilleusement belle, et que la France victorieuse sera un des agents le splus efficaces de son magnifique triomphe" (cf. R. P. Le Doré, Message du Sacré-Coeur, p. 123).

Ce n'est pas la seule déclaration prophétique que Pie X ait faite sur la restauration catholique de la France; et nous tenons à reproduire ici, à cette heure surtout où la prophétie commence à s'accomplir, le passage magnifique de l'allocution consistoriale du 29 novembre 1911, où Pie X, se tournant vers les cardinaux français, leur parla ainsi, dans un langage vraiment inspiré :

"Que vous dirais-je à vous, maintenant, chers Fils de France, qui gémissez sous le poids de la persécution? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se convertira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Evangile dans le monde presque entier et dont beaucoup l'ont scellée de leur sang, les prières de tant de Saints qui sont pressés d'avoir pour compagnons dans la gloire céleste les frères bien-aimés de leur patrie, la piété généreuse de tant de ses fils qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique, par-dessus tout, les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les tabernacles, répandent leur âme dans les expressions que Dieu même met sur leurs lèvres, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines. Les fautes ne resteront pas impunies, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais. Un jour viendra, et Nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France, comme Paul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, où elle entendra une voix qui lui répétera : Ma fille, pourquoi me persécutes-tu? Et sur sa réponse : Qui es-tu, Seigneur? la voix répliquera : Je suis Jésus que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même. Et elle, frémissante et d'étonnée, dira : Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Et lui: Lève-toi et lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance; et va, fille première-née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et tous les rois de la terre."

Lors de la béatification du Curé d'Ars, Pie X disait à un groupe de pèlerins français : "Puisque la béatification du Curé d'Arcs prouve que Dieu garde sa prédilection pour la France, je vous prie de vous unir à moi dans cette conviction; bientôt Dieu opérera des prodiges qui Nous donneront la preuve que la France ne cesse point d'être la fille aînée de l'Eglise, non plus par des paroles, mais par des actes".

Quand une nation est l'objet de pareilles prophéties de la part d'un Pape, on n'a pas le droit de désespérer d'elle. Aussi, avec quelle joie et quelle fierté ceux qui n'ont jamais douté du retour de la France à Rome n'ont-ils pas salué cette date du 28 mai 1921, où Sa Sainteté Benoît XV recevait en audience solennelle l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Date vraiment mémorable de l'histoire de France, que nous tenons à enregistrer dans les pages de notre revue, comme nous tenons à y conserver aussi ces paroles adressées par M. Jonnart au Souverain Pontife en lui remettant ses lettres de créance :

"Très Saint Père... Le gouvernement de la République a la conviction que la grande cause de la paix, objet de ses persévérantes préoccupations, est en droit de beaucoup attendre de la puissance morale devant laquelle s'incline le monde entier. Particulièrement sensible aux nobles efforts de Votre Sainteté pour atténuer les souffrances laissées par la guerre, il considère comme très précieuse la collaboration qu'elle voudra bien, dans un souci commun de la justice, apporter à la grande oeuvre de réconciliation des peuples fondée sur l'observation scrupuleuse des accords internationaux... Dévoué au rôle protecteur des chrétiens en Orient et en Extrême-Orient qu'il a depuis longtemps assumé avec tant de désintéressement, le gouvernement de la République affirme sa volonté constante de faire respecter les missions religieuses, et il demeure pleinement convaincu que le Souverain Pontife gardera la mémoire des services que l'infatigable dévouement de tant de millions de Français et de Françaises ne cesse de rendre aujourd'hui, comme il l'a fait dans le passé, à l'humanité et à la chrétienté..."

Pie X a dû sourire, du haut du ciel, à la "fille première-née de l'Eglise", en ce 28 mai 1921.— A. H. (La Semainemaîne Religieuse de Québec.)

NAPOLEON 1er ET LA RELIGION

(Suite)

NAPOLEON ET LES MOINES.

C'était un religieux qui avait préparé le jeune Bonaparte à sa première communion. Plus tard, dans une campagne d'Italie, le brillant général le rencontra, le reconnut, l'embrassa et le présenta à son état-major comme "le prêtre de sa première communion". Sa qualité de religieux ne lui avait rien ôté de la gratitude et de l'affection de son ancien élève.

Napoléon aimait beaucoup les religieux du Mont Saint-Bernard, chez lesquels il ne manquait pas de s'arrêter quand il allait en Italie ou en revenait. Il s'entretenait avec eux dans le plus grand abandon, et parfois ils en profitaient pour lui glisser adroitement une leçon.

— Mon ami, disait un jour l'empereur au frère cuisinier, — dont il apppréciait la cuisine, — que disent de moi les paysans de la région?

— Ma foi, Sire, pas beaucoup de bien!... On dit que la conscription est bien dure... qu'elle emporte beaucoup d'hommes... et qu'elle en ramène beaucoup moins...

— Que voulez-vous dit l'empereur. On ne peut faire d'omelettes sans casser d'oeufs.

— C'est vrai, Sire... Mais rien n'oblige à faire des omelettes...

L'empereur, au lieu de se fâcher, eut le bon esprit de rire, et son état-major, voyant qu'il prenait la plaisanterie en bonne part, rit aussi aux éclats.

"Fit-il pas mieux que de se plaindre?..."

NAPOLEON ET L'ABSTINENCE

Napoléon, à Sainte-Hélène, voulait qu'on fît maigre le vendredi. Souvent on l'entendit dire au maître d'hôtel:

— Allons, Cipriani, sommes-nous donc païens? Pourquoi nous fais-tu vivre comme eux? Ce n'est pas le poisson qui manque à Sainte-Hélène; fais-nous du maigre: c'est aujourd'hui vendredi.

Mais quand on y manquait, ce qui était le plus ordinaire, il disait doucement :

— Quelle excuse avons-nous? Sommes-nous à la guerre? Est-ce le poisson qui manque?... Cependant, ajoutait-il, j'ai une dispense et le pouvoir de dispenser les autres, mais je suis un vieux soldat, et je sais l'importance d'un signe de ralliement, la nécessité et les bienfaits de la discipline. Toutes les passions, tous les vices sont plus près qu'on ne croit de nos appétits naturels.

UNE BOUTADE

Les arguments donnés par Napoléon au général Bertrand, sur la divinité de Jésus-Christ, — arguments rapportés plus haut, — n'avaient pas touché suffisamment, sans doute, l'élève de l'empereur, moins exercé en logique qu'en stratégie militaire. Impatienté, Napoléon lui dit un jour :

— Si vous ne comprenez pas que Jésus-Christ est Dieu, j'ai eu tort de vous faire général!

Boutade qui prouve, tout au moins, la foi de l'empereur en la divinité du Sauveur.

LE DESARMEMENT SUR MER

Le président des Etats-Unis vient de prendre l'initiative d'approcher les principales puissances en vue de réunir une conférence internationale où serait discutée la question du désarmement.

M. Lloyd George a confirmé hier la nouvelle, et les Communes ont accueilli par des bravos la déclaration du premier ministre, qui témoignait de son acquiescement à cette proposition.

On peut affirmer sans crainte que la perspective de cette conférence sera partout acclamée cordialement: les peuples ont soif de paix.

Si l'initiative de cette conférence appartient au président Harding, on peut penser que cette initiative a été singulièrement préparée et facilitée par l'attitude prise à Londres par les premiers ministres des dominions, en particulier par le premier du Canada.

C'est, en effet, et hors de tout doute possible, la ferme opposition de M. Meighen au renouvellement de l'alliance avec le Japon qui a préparé les voies au président des Etats-Unis.

Les perspectives de conflits d'intérêts dans l'océan Pacifique formaient en effet le principal obstacle à une entente, les Etats-Unis considérant comme un facteur inutile et dangereux toute entente particulière entre la Grande-Bretagne et le Japon pour lier partie.

Car, on ne saurait s'y méprendre, la conférence projetée en vue du désarmement vise avant tout à faire cesser la rivalité des armements sur mer: il s'agit de savoir si les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon pourront se mettre d'accord pour définir et arrêter la force respective de leurs flottes et mettre fin ainsi à la concurrence des programmes de construction navale, qui, en taxant les ressources et les énergies de ces puissances, ne pourraient fatalement aboutir qu'à une nouvelle et désastreuse conflagration mondiale.

Chose curieuse, la guerre, qui a eu pour résultat le plus caractéristique de détruire irrémédiablement la puissance navale de l'Allemagne, la seule rivale vraiment dangereuse pour la Grande-Bretagne, sur mer, aurait dû, à ce qu'il semble, régler de façon définitive la question du désarmement sur mer.

De fait, la flotte britannique est, à l'heure actuelle, suprême en Europe; les escadres allemandes n'existent plus; la France et l'Italie, dont les flottes ont été fort éprouvées et qui ont dû, pour faire face aux besoins de la lutte sur terre, abandonner toute construction dans leurs chantiers navals, qui, à l'heure présente, manquent des ressources volues pour reconstituer leurs forces sur mer, ne comptent plus comme puissances maritimes, et d'ici longtemps auront trop à faire ailleurs pour songer à reprendre leurs anciens programmes.

Mais si, dans l'Atlantique et la Méditerrannée, la suprématie navale de la Grande-Bretagne est plus accusée que jamais, et indisputée, cette même suprématie se trouve définitivement et probablement pour toujours compromise, sinon perdue, en ce qui concerne les eaux du Pacifique.

Les Etats-Unis, poussées par la nécessité, ont construit durant la guerre une flotte de guerre dont la puissance est formidable. Etant données les richesses et les ressources des Etats-Unis, il est trop évident qu'ils seront désormais à même, s'ils en ont l'ambition, de s'assurer dans le Pacifique dans le Pacifique une suprématie navale décisive, centre laquelle la Grande-Bretagne ne saurait pour longtemps rivaliser par ses propres moyens.

L'alliance avec le Japon, puissance navale derélle importance, pourrait lui permettre l'appoint au moins momentanée, qui lui permettrait de contrebalancer la suprématie navale américaine dans le Pacifique, et c'est bien, somme toute, ce que pensent les Etats-Unis; c'est la raison qui leur rend antipathique tout traité entre le Japon et l'Angleterre.

Il y aurait bien une autre alternative pour défendre la suprématie navale de la Grande-Bretagne dans le Pacifique: ce serait la coopération active des dominions ayant tous des rivages sur cet océan.

Mais il est trop clair désormais que cette alternative rencontre de sérieux obstacles à son exécution de la part des dominions, qui n'éprouvent nullement le besoin de se lancer dans cette aventure et qui, d'ailleurs, ne sont point en mesure pour l'instant de s'y prêter.

La conférence suggérée par Washington, si elle peut procurer une solution à l'amiable, aura donc d'importantes répercussions, aussi bien pour le Canada que pour la Grande-Bretagne. — La Presse.

L'Hon. Meighen à la Conférence de Washington

Ottawa, 12. — L'honorable Arthur Meighen, premier-ministre du Canada, sera l'un des délégués à la conférence qui aura lieu à Washington, sur la question du désarmement. La date de cette conférence n'a pas encore été décidée. Le Canada sera représenté à cette conférence au même titre qu'il a pris part à la discussion et à la signature du traité de paix.

LES ECOLES NEUTRES

(La Presse)

Les critiques orangistes que nous entendons si souvent, au sujet des écoles séparées, nous invitent en quelque sorte à parler des écoles nationales ou neutres et à nous demander pourquoi nos ennemis vantent tant celles-ci au détriment de celles-là.

Dans un discours qu'il a prononcé, il n'y a pas encore deux ans, sous les auspices de l'Union Canadienne de Saint-Boniface, Sa Grandeur Mgr Bélvieau, archevêque de cette même ville, porta sur les écoles neutres les jugement suivant : "Elles sont, au point de vue pédagogique, une faillite".

Notons bien qu'il ne s'agit pas d'une affirmation gratuite; l'éloquent évêque a appuyé ses avancés de preuves et de témoignages irréfutables.

"Les deux pays qui ont fait le plus complet essai des écoles neutres publiques obligatoires, dit-il, sont la France et les Etats-Unis. Ici, en Canada, négligeant les meilleures traditions britanniques, nous avons copié les Etats-Unis; les fruits commencent à venir; ils ne sont pas de qualité supérieure.. Nous n'avons vu que le commencement; si nous voulons savoir ce qui nous attend, prêtons l'oreille à la voix des témoins autorisés de France et des Etats-Unis. Un demi-siècle d'existence a permis au système de donner là sa pleine mesure."

Parmi les autorités citées, nous ne revelons que les principales.

Le Dr James-Henry Leuba, professeur de psychologie au collège de Bryn Mawn, Pensylvanie, après avoir consulté une foule de sociologues, de biologistes, de psychologues et de professeurs américains, au sujet de leur croyance à l'existence de Dieu, a découvert que plus de 50 pour cent de ces hommes instruits étaient des athées et 40 pour cent des gens qui niaient l'immortalité de l'âme.

Une enquête poursuivie avec soin, dans l'Etat de New-York, a démontré que, grâce à l'école neutre, plus de 40 pour cent de la population rurale (c'est ordinairement la plus croyante), ne pratiquaient aucune religion, et qu'une forte proportion de ces gens ne connaissaient Dieu que fort vaguement.

Un journal non catholique des Etats-Unis, le "Brooklyn Eagle", disait en 1918 : "Nous avons des multitudes de jeunes gens, d'hommes d'âge mûr et de femmes dont l'intelligence n'a pas plus le sens du bien et du mal que beaucoup de Grecs du temps d'Alcibiade".

L'école neutre, on le voit par ces citations, a produit chez nos voisins des légions considérables d'athées et de gens de mentalité plutôt païenne.

Le résultat n'a guère été plus beau en France. M. Briand, que personne n'accusera d'être un catholique outré, disait dans un rapport officiel, le 24 juin 1918, que "le nombre des criminels de 20 ans et au-dessous s'était accru en quelques années à 450 pour cent".

Cet état de chose a inspiré à l'éminent archevêque de Saint-Boniface une réflexion fort juste: "On a semé, dit-il, de la graine d'apache à pleines mains par le laïcisme des écoles neutres: on a récolté des criminels. C'était inévitable".

Au point de vue pédagogique, l'école neutre, en France comme aux Etats-Unis, n'a pas répondu à ce que ses auteurs én attendaient.

En 1917, M. John-M. Thomas, président du Middlebury College du Massachusetts, disait publiquement : "otre éducation est superficielle et nous développons des hommes superficiels L'éducation moderne, dans beaucoup de pays, n'a engendré que la médiocreté, n'a engendré que la surface des hommes On n'a considéré que le côté exclusivement pratique et terre-à-terre, en n'étudiant guère que les moyens de gagner de l'argent sans vouloir aller plus haut et plpus loin. On n'a cultivé que des appétits en négligeant, le coeur, l'esprit, l'âme. Le résultat est déplorable... L'école neutre est un non sens qui ne respecte ni les droits de Dieu, ni ceux des enfants, ni ceux des parents, ni ceux des maîtres ou maîtresses, ni ceux de la société."

Il est difficile de trouver condamnation plus complète d'un système éducationnel.

M. Charles-W. Larned, de l'Académie Militaire de West Point, déclarait ,en 1908, que sur 316 candidats qui s'étaient présentés devant lui pour subir un examen reposant en somme sur le cours élémentaire, 265 avaient échoué dans une ou plusieurs matières, et que, sur les 265 "bloqués", 144 n'avaient pas obtenu un nombre suffisant de points en littérature et en composition anglaise. "Il y a dans cet résultat, disait M. Larned, un état de choses capable de faire gémir les sages et de faire réfléchir nos éducateurs".

Nous n'avons donc pas de raison, nous Canadiens, de singer les Etats-Unis dans le domaine de l'instruction publique, et la France non plus. M. Briand, ministre de l'Instruction publique en 1907, déclarait alors que la proportion des illettrés en France était de 25 à 30 pour cent, après avoir reconnu qu'elle n'était que de 14 pour cent en 1882.

La conclusion s'impose. L'école religieuse est une institution qu'il ne faut pas critiquer, mais qu'il faut plutôt admirer et qu'il conviendrait d'adopter dans toute l'étendue du pays. Que les diverses sectes protestantes du pays aient quelque répugnance à l'accepter, du fait qu'elle les forcerait peut-être à exhiber devant des enfants des croyances religieuses différentes, cela s'explique. Mais l'objection ne nous paraît pas sérieuse; les sectes protestantes du pays, comme celles d'Angleterre, sont capables de s'entendre pour adopter un programme religieux uniforme et ne contenant que les grandes lignes. Le fait existe, d'ailleurs, dans la province de Québec, où l'élément protestant, maître absolu de ses écoles, y fait donner un enseignement à base de religion.

Les enfants qui ne se nourrissent pas de religion à l'école ne s'en nourriront guère ailleurs d'une façon efficace. Ceux qui sont contre l'école religieuse sont, par le fait même, consciemment ou inconsciemment, contre la religion, qui est le fondement des sociétés capables de grandir et de durer.

CRI DE GUERRE DE MOSCOU

Londres, 14. — Une dépêche de Moscou au "Daily Herald", organe travailliste, annonce que le Congrès des syndicats communiste a adopté lundi des résolutions édictant qu'il est essentiel d'intensifier la guerre des classes à l'étranger. Le vote du congrès sur ces résolutions a été de 282 à 32. Cette ligne de cnoduite a été adoptée en vue de mettre un terme à la dictature du capitalisme sur le prolétariat, et par conséquence indirecte à la puissance politique du capitalisme, en établissant la plus étroite unité entre les diverses sections et organismes du mouvement ouvrier révolutionnaire".

Le congrès a également arrêté de prendre des mesures pour solidariser tous les syndicats en une seule organisation de combat, dont le noyau international sera le Congrès des syndicats communistes. Des relations étroites seront nouées avec la Troisième Internationale par l'organe d'une représentation bilatérale aux exécutifs et à la conférence du dit organisme. L'aboutissant de ces mesures, a-t-on prophétisé, sera de préparer la révolution mondiale.

"Les Canadiens-français essaiment si promptement et si considérablement dans tout le pays, a dit le Dr Edwards, un député ontarien, que leur propagation devient un des problèmes les plus sérieux qui se soient jamais imposés à l'attention d'aucune partie de l'Empire. En toute conscience, déclare que si jamais l'Empire britannique se désintègre et tombe en pièces, c'est en Canada que ce malheur commencera". Ce chant de hibou est aussi stupide que lugubre. La loyauté de notre race ne se discute pas. Elle est écrite en lettres de sang sur le sol canadien et même sur le sol français. Elle fait partie de l'héritage ancestral. Elle est incrustée dans notre chant national. Le Dr Edwards, s'il veut jouer un rôle plus utile pour son pays, ferait bien d'apprendre notre histoire. — *La Presse.*

LE GRAND ROLE DE M. MEIGHEN

Londres, 19.—Le très hon. Arthur Meighen, est revenu d'Ecosse, où le droit de citoyen lui a été accordé par la ville d'Edimbourg, et le titre de docteur en loi, par l'université de cette ville. Il s'est remis au travail, aujourd'hui, avec l'espoir de voir se terminer la conférence des premiers ministres assez tôt pour lui permettre de prendre place à bord de l'"Empress of Britain" qui part pour le Canada jeudi prochain.

Dans son discours quil a prononcé en Ecosse, M. Meighen, après avoir fait éloquemment l'éloge de la race écossaise, a redit les principes et les vues qu'il a définis à la conférence.

Le "Manchester Guardian", le principal organe du libéralisme britannique, fait les commentaires suivants: "M. Arthur Meighen qui, l'autre jour, a reçu le droit de citoyen de Londres a été honoré hier par la ville et l'université d'Edimbourg. M. Meighen est de la lignée des premiers ministres canadiens qui, comme Wilfrid Laurier et Robert Borden, ont accepté sincèrement l'idée de l'unité britannique en insistant sur le droit des dominions de se développer selon leur propre volonté. Le premier ministre du Canada a parlé, hier, à Edimbourg, de la difficulté pour le monde de comprendre ce phénomène politique d'unité dans la diversité des liens qui ne sont pas des entraves, parce qu'ils ont été librement acceptés.

Quand le caractère des discussions qui se sont déroulées à la conférence impériale sera mieux connu, l'importance du rôle joué par M. Meighen, sera plus hautement appréciée. M. Meighen a établi d'une façon parfaite la détermination du Canada de n'approuver aucune politique impériale qui pourrait compromettre ses relations avec les Etats-Unis. Il a formulé un programme de "points" indiquant la place que doivent occuper les dominions dans la politique étrangère impériale".

M. Meighen Voyage

Londres, 19.—Depuis l'ouverture des négociations touchant la pacification de l'Irlande, la conférence des premiers ministres des dominions a été reléguée au second plan. Le premier ministre du Canada, l'hon. M. Meighen a profité de cette accalmie pour visiter l'Ecosse, et particulièrement Edimbourg. On ne fera rien de définitif, à la conférence impériale, avant le retour du premier ministre canadien, qui s'effectuera mercredi.

Les sous-comités chargés d'étudier les questions spéciales comme les communications entre les diverses parties d el'Empire, la question du commerce et du statu à donner aux Indes, ont siégé, samedi. La question navale sera résolue d'une façon très simple. Les premiers ministres présenteront une résolution exprimant l'opinion que la production de pétrole de l'Empire devrait, en autant que possible, être affectée comme combustible, pour les navires.

Louanges non Voilées

La question de tenir à Londres une conférenec préliminaire touchant le désarmement perd du terrain de jour en jour. Pour sa part, le premier ministre du Canada a toujours été en faveur d'une seule conférence qui serait tenue à Washington.

Les journaux de Londres, spécialement le "Times" et le "Daily Telegraph" continuent de louanger le premier ministre Meighen pour l'attitude qu'il a pris à la conférence impériale, au sujet du renouvellement du traité anglo-japonais. L'"Evening News" sexprime ainsi, dans un article éditorial publié hier:

"Ce n'est plus un secret pour personne que sans l'attitude courageuse prise par le premier ministre Meighen, après une vive discussion concernant le renouvellement du traité japonais, la conférence de Washington n'aurait jamais pu être convoquée pour de plus heureux auspices".

UN PROGRAMME CLAIR

Londres, 21.—Un correspondant du "Daily Express" annonce que les désordres qui se sont produits dernièrement, en Egypte, ont été provoqués, au moins indirectement, par Zaghlul pacha. Le soulèvement est attribué au mécontentement des partisans de Zaghlul qui ne fait pas partie de la mission dirigée par Adly pacha, premier ministre d'Egypte. Les membres de cette mission ont à discuter, à Londres, avec les autorités britanniques, les problèmes relatifs à leur pays.

Zaghlul pacha est un extrémiste qui ne veut faire aucune concession "Tout ou rien", tel semble être sa devise. Adly désire apparemment faire passer les intérêts de l'Egypte avant les siens. Il sait se contenter d'accepter beaucoup; car il comprend que plus tard il obtiendra de plus grands avantages. Son influence a été acceptée par les nationalistes, à l'exception des extrémistes appartenant à ce parti. Les extrémistes ont approuvé avec joie le programme de Zaghlul et les premiers fruits de leur enthousiasme ont été les émeutes du Caire et d'Alexandrie. Zaghlul est un homme d'à peu près soixante-cinq ans, d'une taille imposante. Il parle assez facilement le français et cest par phrases brèves et énergiques qu'il s'exprime.

Le programme de Zaghlul pacha est très simple. Il peut se résumer ainsi: "Chasser les Anglais de l'Egypte". Zaghlul ne mettra jamais de l'eau dans son vin. Faire des concessions semble une chose impossible pour cet homme.



PROCLAMATION

Attendu que le Conseil Municipal de la Cité de St-Boniface a, par résolution, décrété qu'un jour de fête civique doit être observé, par les citoyens en la dite Cité;

Je, Hector M. Sutherland, Maire de la Cité de St-Boniface, proclame **lundi le 1er. Août, 1921,** jour de fête civique, et j'invite tous les citoyens de cette Ville à observer ce jour comme

Un Jour de Fête Publique

et en conséquence à fermer leur établissement et à suspendre leurs affaires en général.

Hector M. Sutherland,
Maire.

St-Boniface, Man.,
ce 27 juillet, 1921.

NOTES LOCALES

Lundi prochain congé civique.

* * *

M. et Mme Desjardins sont partis la semaine dernière pour un voyage dans la Province de Québec.

* * *

Les travaux de la bâtisse de la Banque d'Hochelaga avancent rapidement. L'extérieur a un bel apparence.

* * *

Une délégation des citoyens de Norwood est venu protester au conseil contre le changement du nom de leur bureau de poste.

* * *

Dans plusieurs endroits de la province l'on coupe le grain; la semaineprochaine ça sera général.

* * *

La résidence de M. Verville, rue Masson, est terminée elle embelli la rue.

* * *

Qui sera maire l'an prochain? C'est le tour d'un canadien français.

* * *

Les courses à chevaux tenues la semaine dernière à River Park ont eu un grand succès le record a été de 2.06½.

* * *

M. et Mme Angus Brabant de Winnipeg ont célébré le 25ème anniversaire de leur mariage hier. A cette occasion quelques amis intime leur ont présenté de jolis cadeaux.

NAISSANCE

M. et Mme Jarjour ont l'honneur de vous faire part de la naissance d'un fils, né le 20 juillet à l'Hôpital de la Miséricorde.

DESARMEMENT

(La Minerve)

Deux événements se sont produits cette semaine dont on ne saurait trop signaler l'importance: Eamonn de Valera est allé à Londres discuter l'angoissante question irlandaise, et, sur l'invitation du président Harding, après l'acceptation enthousiaste des puissances alliées, il se prépare une conférence internationale de désarmement.

Ces deux messages de paix chantant sur un monde fatigué des guerres homicides, sont comme l'écho des délibérations des premiers ministres réunis à la conférence de Londres. On se plait à reconnaitre que le général Smuts n'est pas étranger à la tournure heureuse que semble prendre le conflit anglo-irlandais, et, comme le disait un journal de notre ville, "si l'initiative de la conférence du désarmement appartient au président Harding, on peut penser que cette initiative a été singulièrement préparée et facilitée par l'attitude prise à Londres par les premiers ministres des Dominions, en particulier par le premier ministre du Canada. C'est, en effet, et hors de tout doute possible, la ferme opposition de M. Meighen au renouvellement de l'alliance avec le Japon qui a préparé les voies au président des Etats-Unis". N'eussent-elles obtenu que ces deux résultats, les assises de Londres seraient vengées des attaques de ceux qui, pour des raisons politiques, en contestent l'utilité et l'opportunité.

Ceux que l'esprit de parti et le parti pris n'aveuglent pas, ne peuvent pas ne pas admirer les qualités déployées par le Très Honorable M. Meighen à la réunion des premiers ministres. Le plus jeune des délégués des Dominions, il joue un rôle prépondérant dans ces délibérations où s'agitent les questions impériales et internationales. Il fait honneur au Canada dont il représente si bien les aspirations.

M. Meighen a revendiqué fièrement l'autonomie de notre pays. Au sujet de nos relations extérieures, il a posé quatre principes qui faisait dire à M. Joseph Barnard, directeur du Bien Public, des Trois-Rivières : *"Avec ses quatre conditions, M. Meighen n'y va pas par quatre chemins. Nous les trouvons même si extraordinaires que nous vous demandons si celui qui les pose veut réellement reprendre la politique rigoureusement autonome de Cartier-Macdonald, ou simplement faire la nique à l'honorable assemblée"*.

Le premier ministre du Canada a dénoncé énergiquement le traité anglo-japonais, il s'est opposé à la discussion du problème naval et il a préconisé la conférence du désarmement. Il a demandé à maintes reprises que la plus grande publicité fût donnée aux délibérations de la conférence, afin que les peuples concernés fûssent tenus, au courant de tous les événements qui les intéressent à un si haut point. On se rappelle à ce propos ce qu'écrivait naguère la *Tribune,* organe libéral de Sherbrooke: *"M. Meighen est l'homme du peuple qui n'a jamais oublié qu'il est sorti du peuple et qui se trouve bien avec le peuple"*.

Les idées du premier ministre du Canada ont parfois rencontré de l'opposition, mais elles ont été exposées par lui avec une constante énergie. Toutes ne triompheront pas, sans doute. Il se peut que la conférence du désarmement n'établisse pas définitivement sur la terre une paix perpétuelle. Mais n'est-ce pas un grand pas vers une paix plus durable, un effort grandiose tenté pour enlever des épaules lasses de l'humanité, le lourd fardeau des armes meurtrières? Le Canada, par son gouvernement et son chef, aura été le premier à préparer le geste si humanitaire du président Harding.

Marcel RAYMOND...

LA VIE PERPETUELLE

Le juge Rutherford, de New-York, président de l'Association internationale des étudiants de la Bible, vient de faire des prédictions abracadabrantes.

Ces prédictions sont celles-ci :

1o. D'ici 1925, des catasrophes et des cataclyses de plus en plus effroyables cont supprimer purement et simplement les deux tiers de l'humanité.

2o. En 1925, les survivants seront assués l'immortalité, grâce à la découverte de l'aliment parfait que consommaient Adam et Eve dans le paradis terrestre et qu'ils perdirent aprèes avoir goûté, — les imbéciles! — à la fameuse pomme.

Non seulement, les rescapés ne mourront jamais après 1925, mais encore ils resteront ou redeviendront jeunes et beaux. Les chauves retrouveront leurs cheveux, les édentés verront repousser leurs incisives , leurs molaires et leurs canines, les femmes décaties réapparaîtront avec leurs appas d'autrefois, etc,

Bref, ce sera le recommencement de l'âge d'or.

Evidemment, l'avenir tel que nous le décrit le juge Rutherford paraît assez séduisant, encore que bien peu d'entre nous doivent goûter les joies de cette immortalité... américaine.

Mais, à la réflexion, je me demande si ce sera si drôle que ça!

L'immortalité? C'est bien long. Comment, pendant des myriades de siècles, nous vivrons dans le bohu-bohu moderne, lequel ira toujours en s'aggravant?

Les académiciens, de même que les membres de notre Société Royale, ne cèderont pas leurs places; nous aurons toujours les mêmes juges sur le banc, les mêmes fonctionnaires dans les même fonctions, les mêmes marchands aux mêmes endroits.

Cela deviendra monotone.

Aussi, quelles complications! Et si les prédictions de M. Rutherford se réalisent, que deviendront les marchands de produits pour faire repousser les cheveux, les dentistes, les médecins, les professeurs de beauté, les compagnies d'assurance sur la vie?

Mais au bout de six ou sept mille ans, nous déclarerons que cette immortalité est assommante ... Quoi, toujours les mêmes plaisirs et les mêmes ennuis? Et pas moyen de s'en aller, de donner sa démission!

Heureusement, un bon savant, un philanthrope finira par retrouver le secret de la mort... Et ainsi l'existence redeviendra possible. —*Pick Me Up.* (Le France-Parleur).

VIVRE SA VIE

De M. Raymond Lange, dans le "XIXe Siècle":

L'on s'étonne beaucoup du geste dun Américain qui refusa de prendre possession dun héritage de 200,000 dollars, sous prétexte qu'il n'avait point gagné la somme.

Retire dans une ferme solitaire, en face de la nature, il lutte avec la terre dont il attend sa nourriture.

On l'appelle original, et c'est tout juste si d'aucuns ne demandent pas que le phénomène soit enfermé.

Evidemment, cet honorable Américain n'est pas du modèle couant sur lequel sont calqués nos contemporains. En ce siècle où les scrupules sont rares et si facilement étouffés, il constitue une exception à la règle normale de contemplative et béate jouissance. Et l'on s'insurge contre celui qui, devant le Pactole, ne s'agenouille point avec ferveur; et l'on moque l'audacieux ou le fou qui, sans concession à l'humaine ambition, abandonne la course dont la timbale d'or est le prix.

Cet Américain est un sage, tout simplement. Préférant à la houle des ville l'agreste tranquillité des horizons limpides, à la fièvre bruyante des cités en perpétuel émoi, le silence bucolique des champs illimités et le murmure des sources claires, il veut vivre sa vie." Pourquoi parler de lui? Il ne demande que l'oubli. De la loi sainte du travail, à l'abri des passions énervées, il veut faire son unique charte.

Son rêve est-il d'un fou, et n'est-il pas bien au contraire, celui, tacite de chacun? Mais nul —et c'est là une faiblesse de plus— dans le meurtrier engrenage des jours, des hommes, des habitudes,

Au grand air de la liberté, laisn'a le courage de secouer le joug. sons le phisosophe de Massachusette! Que propice lui soit la terre maternelle sur laquelle il se penche.

UNE GRAVE MENACE POUR NATIONS EUROPEENNES

Paris, 21.—Le comité exécutif de l'assemblée constituante russe a adressé hier soir un appel à toutes les nations du monde leur demandant de s'organiser pour venir immédiatement en ajde à des millions de Russes qui souffrent de la famine dans la région du Volga et dans les territoires du sud-ouest.

L'appel dit qué, sur ce territoire, plus grand que la France et l'Allemagne réunies, des millions de Russes sont menacés par la famine et que leur gouvernement se trouve dans l'impossibilité la plus complète de leur venir en aide.

Les derniers rapports de ces régions qffui sont parvenus au comité annoncent qu'il est impossible d'arrêter les progrès rapides des maladies contagieuses et que si des secours n'arrivent pas immédiatement l'Europe se trouvera confrontée par une autre menace.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif par pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront faites, la Cité émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rue où l'ouvrage sera fait, suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionnée dans la cédule ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux ne devant pas excéler six (6) pour cent par année, et à un pour cent (1%) par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent (4½%) par année.

Dans le cas d'égoût une cotisation de $4.00 par pied de frontage sera prélevée sur les propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où l'égoût sera construit pour le coût le la construction du dit égoût.

Dans le cas du pavage le Cité assumera le coût des intersections plus un cinquième de la balance du coût les intersections plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre septièmes du coût total, et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés faisant face aux deux côtés de la partie le la rue où l'ouvrage sera fait, et pour couvrir le coût de l'entretien du pavage durant le cours de son existence, il sera ajouté au coût du pavage une somme n'excédant pas 25 sous la verge carrée et le montant nécessaire pour compléter le boulevard sur chaque côté de la rue fera aussi partie de son coût.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût la Ville pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-haut mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage nécessaire pour en payer le coût.

Les améliorations locales projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles elles devront être faites ainsi cue la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit:

Période de 10 Ans.

Un pavage de 30 pieds de largeur, en béton, sur la rue Archibald, à partir de la rue Tissot, jusqu'à la rue Plinquet. Coût approximatif $14,807.93.

Période de 30 Ans.

Un canal d'égoût souterrain sur la rue d'Orsonnens, à partir de la rue Dubuc jusqu'à la rue Saint-Luc. Coût approximatif $3,458.40.

Par ordre,

Ernest GAGNON,
Greffier.

St-Boniface, Man.,
ce 27 juillet, 1921.

CITY OF ST. BONIFACE

NOTICE

Notice is hereby given under the provisions of the St. Boniface Charter an amendments thereto of an intended by-law herein after set out to be passed by the Municipal Council of the City of St. Boniface, one month after the Council has sent, by registered mail, to the property owners in the proposed area described in the said intended By-law as appears by the last revised Assessment Roll of the said City, and after publication of this notice in two public newspapers, published within the City, and after the Council has heard in person, or by Counsel or Attorney, anyone whose lands or property might be prejudicially affected thereby.

The Council of the City of St. Boniface appoints Monday the Twelfth day of September A.D. 1921, at the Council Chamber, in the City Hall, St. Boniface to hear any person or his Counsel or Attorney, whose lands or property might be prejudicially affected by the said by-law.

Dated at St. Boniface this 27th day of July A.D. 1921.

THE COUNCIL OF ST. BONIFACE,
by, its Clerk,
Ernest GAGNON.

BY-LAW NO. 1293

A By-Law of the City of St. Boniface to prohibit the erection of certain buildings in the area herein after described and declaring the streets and highways within the same residential streets and highways.

WHEREAS the St. Boniface Charter as amended authorizes the City of St. Boniface to pass by-laws for prohibiting, regulating and controling the erection on certain streets or in certain areas to be named in the by-law, of apartment or tenement houses, stores, shops, livery or sale stables, office buildings, manufacturing establishments, or industries of any kind, wholesale houses, warehouses, and of garages to be used for hire or gain, and for declaring any highway or part of a highway a resident area.

NOW THEREFORE the Municipal Council of the City of St. Boniface, in Council assembled, enacts as follows :

1. No apartment or tenement houses, stores. shops, livery or sale stables, office buildings. manufacturing establishments, or industries of any kind wholesale houses, warehouses, and no garages to be used for hire or gain shall be erected in the City of St. Boniface on the street or highways within or in the area described as follows namely :

2. All and singular these certain parcels or tracts of land and premises being in the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, and being; all of the lots in blocks five (5) to sixteen (16) both inclusive: all of the lots in blocks nineteen (19) to twenty-two (22) both inclusive; all of the lots in blocks twenty-four (24) to twenty-seven (27) both inclusive; all of the lots in blocks thirty (30) to thirty-three (33) both inclusive; all of the lots in blocks thirty-five (35) to thirty-eight (38) both inclusive; all of the lots in blocks fortf (40) to forty-three (43) both inclusive, and all of the lots in blocks (45) to forty-seven (47) both inclusive; all of which blocks are shewn on a plan of survey of lots ninety-three (93) to one hundred (100) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Number 385, excepting thereout lot nineteen (19) Block thirty-eight (38) Lots one (1) and Thirteen (13) block forty (40) and lots one (1) and twenty-nine (29) in block Forty-seven (47).

3. All and singular those certain parcels or tracts of land and premises being in the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, and being Lots one (1) to Ten (10) both inclusive, which lots are shown on a plan of survey of lot ninety-three (93) of the Parish of St. Boniface registered in the Winnipeg Land Titles office as No. 2152.

And no such buildings as are hereinbefore referred to shall be erected on any properties or lots fronting or abutting on any of the street or highways within such area, and the streets and highways within the same are hereby declared, residential streets and highways, and a residential area.

Done and passed in Council assembled this day ....

Mayor.

City Clerk.